

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 16 avril 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13 et 14 avril 2015

2015 DAC 28 Subvention (25.000 euros), convention financière annuelle et convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association Cirque Ici (9e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 31 mars 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement et la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association Cirque Ici ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement, en date du 30 mars 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention pluriannuelle d'objectifs 2015-2016, dont le texte est joint en annexe à la présente délibération.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention relative à l'attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2015, dont le texte est joint en annexe à la présente délibération.

Article 3 : Une subvention de fonctionnement de 25.000 euros est attribuée à l'association Cirque Ici, 20 rue Rodier 75009 Paris ; SIMPA 20422 ; 2015_01878.

Article 4 : La dépense correspondante, soit 25.000 euros sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2015, nature 6574, rubrique 33, ligne VF0004 : Provision pour subventions au titre de la culture.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO